

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 112 – P.R. 11+1037 à 16+330

Renouvellement de la couche de roulement et création de bandes dérasées multifonctionnelles.

Commune de PLEUCADEUC

Septembre 2021



Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2021, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée de la RD 112 et de créer des bandes dérasées multifonctionnelles, depuis le carrefour du Glisant jusqu'au giratoire situé à proximité de l'entrée ouest de l'agglomération de Pleucadeuc.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 290 000 € TTC

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise Pigeon Bretagne Sud.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

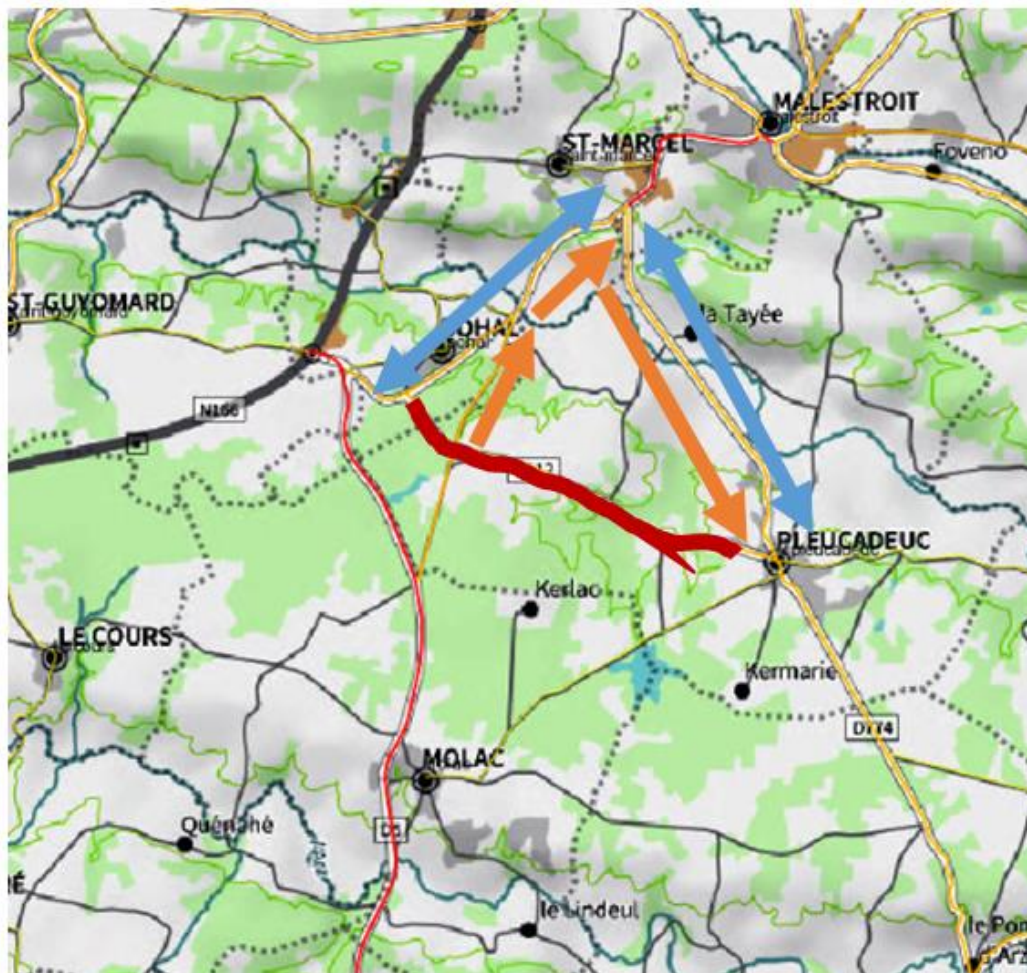
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés sous déviation à compter du 17 septembre prochain pour une durée prévisionnelle de deux semaines.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 112 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Sens carrefour du Glisan RD112/RD776 commune de BOHAL vers PLEUCADEUC
et inversement



Sens carrefour du Pigeon Vert RD112/RD5e commune de PLEUCADEUC vers
PLEUCADEUC



Zone de travaux

Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors des travaux. La déviation sera levée, le soir et durant les week-ends.

Démarrage du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur le démarrage du chantier, conformément aux préconisations du guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) en vigueur et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre un démarrage de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.